

Délibération n° 2603-13

L'an deux mille vingt-six, le vingt- mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14 + 1 proc

Votants : 15

Etaient présents : BARRALIS Sandrine – MARTIN Patrice – CALDEI VIDAL Eliane - DI MARTINO Christian - BARBIER Chantal – ALLEGRIINI Philippe – RAVARY Lucile – BLANIC Jean-Marc – RENE Jean-Christophe – DESHAYES SANCERNI Tiphaine – DELLAVALLE Ange – SCRIVA Laurent - RINQUIN Marion

Absente excusée : DE SOUSA Jessica

Secrétaire : RENE Jean-Christophe

Assesseurs : DELLAVALLE Ange – RAVARY Lucile

**Objet : Désignation des
Membres à la Caisse
Des Ecoles**

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation des membres de la Caisse des Ecoles, sachant que le Maire est membre et Président de droit.

Vu l'article R212-26 du Code de l'Education portant à Deux Conseillers Municipaux désignés pour siéger au sein de la Caisse des Ecoles,

Sont Candidates :

Marion RINQUIN – Jessica DE SOUSA

- Marion RINQUIN est désignée par 15 voix POUR, membre de la Caisse des Ecoles,
- Jessica DE SOUSA est désignée par 15 voix POUR, membre de la Caisse des Ecoles

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,


Jean-Christophe RENE

Le Maire,


Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA

Date de signature : 23/03/2026

Qualité : Maire